N/Réf : CAB/PR/CPCSC/ /RK/MK/2012

***Note à la Bienveillante Attention de Son Excellence Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l’Etat***

**Concerne : Marche des chrétiens catholiques du 16 février 2012**

1. L’Eglise Catholique prépare ses fidèles, depuis un certain temps, à marcher pour commémorer la journée du 16 février 1992, journée au cours de laquelle plusieurs chrétiens sont tombés sous les coups des balles pendant la deuxième République.
2. Selon un prêtre qui était passé sur une chaine de télévision, l’Eglise prépare des croyants qui seront prêts à se sacrifier pour la cause de la vérité des urnes.
3. La date prévue est le 16 février, mais pour des raisons qu’on peut imaginer, il y a discordance entre les abbés ; pour les uns il faut maintenir la date du 16 février et pour les autres, celle du 19 février 2012 seraient mieux car, ils canaliseraient leurs fidèles dans les rues de Kinshasa pour Saint Joseph à Matonge.

**Avis et suggestion**

L’Eglise Catholique qui est restée hostile au pouvoir depuis tout ce temps a intensifié ses actions en proclamant tout haut la tricherie à tous les niveaux du processus électoral en cours.

Les autorités religieuses de ladite Eglise veulent par des actes pré-médités faire discréditer le Gouvernement de la République qui cherchera à remettre l’ordre en cas de dérapage.

Considérant tout ce qui précède, le Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles suggère ce qui suit :

* Que le Gouvernement, par le biais du Gouverneur de Kinshasa, refuse d’autoriser la marche programmée par l’Eglise, que l’on exhorte cette dernière à organiser des messes d’action de grâce, en mémoire de ceux qui sont morts le 16 février 1992;
* Que le Ministre des Affaires Etrangères soit instruit, pour saisir le Noce Apostolique au sujet de ce caractère très politique que l’Eglise catholique de Kinshasa prépare, et les conséquences qui en découleraient en cas de dérapage.

Haute considération.

C.i : - **Conseiller Principal Chargé des Questions Politiques et Diplomatiques ;**

**- Conseiller Principal Chargé des Questions Juridiques et Administratives.**

**Léonard MASU-GA-RUGAMIKA**

Min. : Cons. Rhôda KASWENGE

Saisie  : Mme MUTOBA KAWELE

**Visa  : DIRCABA I**

**PROJET**

*N/Réf. : CAB/PR/CPCSC/ /KF/MK/2012*

*Transmis copie pour information à :*

* *Monsieur le Ministre de l’Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Aménagement du Territoire*
* *Madame et Monsieur les Directeurs de Cabinet Adjoints du Chef de l’Etat ;*
* *Monsieur le Conseiller Principal du Chef de l’Etat au Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles.*

*(Tous) à KINSHASA/GOMBE*

***A Monsieur le Ministre***

***des Affaires Etrangères***

***à KINSHASA/GOMBE***

***Concerne : Marche des chrétiens catholique de Kinshasa.***

***Monsieur le Ministre,***

*Comme vous le savez bien, l’église catholique prépare les croyants pour une marche afin de commémorer la journée du 16 février 1992, journée au cours de laquelle plusieurs chrétiens sont tombés sous les coups des balles pendant la deuxième République.*

*Selon certains prêtres qui sont en train de passer sur certaines chaines de télévision, ’’des jeunes gens sont en formation pour affronter le pouvoir.’’*

*C’est pour tout ceci que je vous demande de bien vouloir inviter le Nonce Apostolique pour l’informer sur ce que l’Eglise planifie et qu’en cas des dérapages que cette dernière assume sa responsabilité vis-à-vis de l’Etat congolais.*

*Veuillez agréer,* ***Monsieur le Ministre****, l’expression de mes sentiments patriotiques.*

***Gustave BEYA SIKU***